

**RAPPORT ANNUEL 2024-2025
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE OU DU CENTRE : ACADÉMIE STE-MARIE
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE
DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES**

(ARTICLE 82 LIP)

Par :	Michelle Anne Wesley
Titre :	Présidente
Date :	9 juin 2025

1. Présentation du Conseil d'établissement

Liste des membres

Noms	Titre (qualité : parents, personnel, etc.)
Michelle Anne Wesley	Représentante des parents et présidente
Yves Boucher	Représentant des parents
Félix Côté	Représentant des parents
Marie-Noëlle Ouellet	Représentante des parents
Catherine Paré	Représentante des parents
Alexandra Roio	Représentante des parents et représentante au comité de parents
Catherine Pouliot	Représentante des parents
Luce Bergeron	Représentante des enseignants
Janie Couillard	Représentante des enseignants
Michèle Desbiens	Représentante des enseignants
Sylvie Garneau	Représentante des enseignants
Nathaly Lemay	Représentante des enseignants
Chantal Ballieux	Représentante du personnel de soutien
Sonia Litalien	Représentante du personnel non enseignant

2. Dates des rencontres

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
	28		9 (vidéoconférence)	
Février	Mars	Avril	Mai	Juin
17 (vidéoconférence)	24 (vidéoconférence)		5 (vidéoconférence)	9
*Art. javascript:displayOtherLang("se:67"); 67 LIP : « Le conseil d'établissement établit ses règles de régie interne. Ces règles doivent prévoir la tenue d'au moins cinq séances par année scolaire »				

3. Projet éducatif 2024-2027

Quelques lignes directrices et les objectifs :

Orientation	Objectif (indicateurs et cibles)
ENJEU 1 : Réussite des élèves ayant un PI	
Assurer l'application et la mise en œuvre des moyens désignés au plan d'intervention en favorisant la concertation et l'implication de tous les acteurs.	Augmenter à 65 % le taux des élèves sans échec ayant un plan d'intervention.* *Français, anglais, math, univers social, science
Enjeu 2 : Qualification au CFER	
Développer un accompagnement de proximité et de soutien aux élèves du CFER afin d'augmenter le taux de certification.	Augmenter à 45% le taux de qualification
Enjeu 3 : Bien-être des élèves	
Assurer un climat propice aux apprentissages, bienveillant, sécuritaire en favorisant l'engagement.	Augmenter à 6.8 / 10 l'indice de bien-être des élèves à l'école

4. Règles de conduite

Quelques lignes directrices :

VALEURS DE L'ÉCOLE

OUVERTURE, SÉCURITÉ, ENGAGEMENT, BIENVEILLANCE ET AUTONOMIE

RÈGLES DE VIE

- Je respecte les autres par mes gestes, mes paroles et mes attitudes. Le vouvoiement des adultes est en vigueur;
- Je respecte mon environnement, y compris les lieux et le matériel mis à ma disposition par l'école.
- J'apporte en classe seulement une collation santé et une bouteille d'eau avec l'accord de mon enseignant.
- Tout sac est interdit en classe, à l'exception des pochettes protectrices pour Chromebook et des malles à ordinateur prêtées par l'école. En cas de non-respect des directives, l'enseignant appliquera les conséquences.
- Je suis présent et ponctuel à tous mes cours.
- Je suis responsable de barrer mon casier en tout temps.
- Si le casier n'est pas verrouillé, il pourrait être verrouillé par un responsable de l'école.
- L'usage du cellulaire, des écouteurs et des appareils mobiles personnels sera interdit du début à la fin des cours, y compris pendant les pauses et le dîner, et ce, sur l'ensemble du terrain des écoles.

Il est interdit :

- De prendre toute captation sonore ou visuelle dans l'école à moins qu'elle ne soit autorisée à l'intérieur d'un cours.
- D'utiliser un appareil électronique dans les vestiaires.

En cas de non-respect des directives, l'élève s'expose aux sanctions suivantes :

- 1^{er} manquement : L'appareil est confisqué et l'élève peut le récupérer à la fin de la journée au secrétariat.
- 2^e manquement : L'appareil est confisqué et le parent doit venir le récupérer à l'école.
- 3^e manquement : L'appareil est confisqué et le parent doit venir le récupérer à l'école.

*D'autres sanctions sont possibles à la suite d'une étude de cas.

Approuvé lors de la séance du 9 juin 2025

5. Frais chargés aux parents

Quelques faits saillants :

Remboursement des frais liés aux concentration par le MEQ allègement important pour les parents
Aucun frais pour les activités parascolaires
Aide alimentaire en soutien pour plusieurs élèves de l'école
Collations gratuites
Reliquat

6. Avis et consultations – Centre de services scolaire

Sujets sur lesquels le conseil d'établissement a été consulté :

Date	Objet de la consultation	Court résumé de la position du CÉ
2025-02-17	Règlement sur les règles de fonctionnement du conseil d'administration	Approbation (à l'unanimité)
2025-03-24	Critères de sélection de la direction d'établissement	Approbation (à l'unanimité) Voir en annexe p. 7

7. Informations aux parents et à la communauté

Date	Objet de l'information	Outils utilisés
COMMUNIQUÉS	Photo scolaire	Courriel
AUX PARENTS	Règles de vie	Instagram
Septembre	Stationnement et règle de sécurité	Facebook
Octobre	Informations pour les rencontres de parents	Mozaïk portail
Novembre		
Décembre	Démarches absences, retards, horaires	
Février	Fêtes et activités	
Avril	Activités parascolaires	
Mai	Activités pédagogiques et de soutien	
Juin	Horaires d'examens et gel de cours	

8. Fonctions et pouvoirs reliés aux services éducatifs

Date	Fonctions / pouvoirs exercés relativement aux services éducatifs	Précisions
Toute l'année	Sorties et activités éducatives 2024-2025	À chaque rencontre, des sorties et/ou des activités éducatives ont été approuvées
2024-10-28	Projet éducatif 2024-2027	Approbation (à l'unanimité)
2024-10-28	Normes et modalités 2024-2025	Approbation (à l'unanimité)
2024-12-09	Contenus en orientation scolaire et professionnelle	Approbation (à l'unanimité)
2025-02-17	Contenus en éducation à la sexualité	Approbation (à l'unanimité)

9. Fonctions / pouvoirs reliés aux services extra-scolaires

Date	Fonctions / pouvoirs reliés aux services extrascolaires	Précisions
2024-10-28	Activités parascolaires	Approbation (à l'unanimité)

10. Ressources matérielles et financières

Date	Fonctions / pouvoirs reliés aux ressources matérielles et financières	Précisions
2024-10-28	Activités parascolaires	Approbation (à l'unanimité)
2024-12-09	Budget de l'école 2024-2025	Adoption (à l'unanimité)

11. Projets spéciaux

- GALA des mérites à l'école et au CFER ET ASM
- VOYAGES
- Participation aux activités réseaux CFER Olympiades
- Nuit de la lecture
- 23 équipes sportives
- Croisière de fin d'année pour nos finissants
- Gala sportif

12. Mot de la fin (remerciements, perspectives pour l'année à venir et conclusion)

Message de la Présidence du Conseil d'Établissement

Académie Ste-Marie – Rapport Annuel

Chers membres du personnel, parents et élèves,

Alors que nous tournons la page sur une année scolaire marquée par de nombreux défis, je tiens à vous adresser ce message avec sincérité et reconnaissance.

L'Académie Ste-Marie, comme tous les établissements à travers la province, a dû composer avec des compressions budgétaires importantes. Ces contraintes financières ont exigé de nous des choix difficiles, parfois douloureux, mais toujours guidés par le souci de préserver la qualité de l'enseignement et le bien-être de nos élèves.

Malgré ces circonstances exigeantes, nos élèves ont pu bénéficier tout au long de l'année d'activités enrichissantes, de projets porteurs et d'un soutien constant de la part du personnel. Que ce soit par des sorties éducatives, des initiatives culturelles ou des moments de célébration, la vie scolaire est demeurée vivante et inspirante. Ce sont ces instants de joie, de découverte et de solidarité qui témoignent de la force de notre communauté.

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont contribué, de près ou de loin, à traverser cette période avec courage et engagement. Votre implication est la pierre angulaire de notre école.

Ensemble, nous continuerons à défendre une éducation accessible, humaine et ambitieuse pour tous nos jeunes.

Avec toute ma considération,

Michelle Anne Wesley

Présidence du Conseil d'Établissement

Académie Ste-Marie

ANNEXE

Consultation sur les critères de sélection de la direction d'établissement

À l'attention de Madame Marie-Claude Asselin, directrice générale.

En réponse à votre demande de consultation sur les critères déterminant la sélection de la direction de notre école, voici ce sur quoi nous aimerions que vous vous attardiez :

La candidate ou le candidat doit avant tout être une personne passionnée par son travail et ayant à cœur la réussite de ses élèves. Elle connaîtra, tant de façon théorique que pratique, le régime pédagogique et son application et veillera à la qualité des services éducatifs offerts. Cette personne s'assurera de rendre vivant notre projet éducatif et favorisera la réalisation d'activités éducatives proposées par l'équipe école. De plus, elle saura administrer avec discrétion, discernement et transparence le budget qui lui est alloué.

Le sentiment d'appartenance des élèves et du personnel envers leur école est important pour nous, c'est pourquoi la personne choisie devra faire preuve de créativité, d'ouverture et de flexibilité afin de favoriser des situations d'apprentissages et de développement variées et enrichissantes. À cet effet, la direction choisie devra s'assurer d'une offre d'activités parascolaires diversifiées visant à rejoindre le plus grand nombre d'élèves et appuyer l'implantation de projets dans les classes ou les concentrations.

La direction d'établissement doit considérer son école comme un milieu de vie qui prend en compte l'ensemble des besoins de ses élèves. Elle doit s'assurer de bien les connaître, de s'y adapter et d'être sensible aux difficultés qu'ils vivent, qu'elles soient académiques ou personnelles. Faisant preuve d'ouverture et de bienveillance, elle doit pouvoir adapter ses interventions et proposer des solutions appropriées, après une analyse judicieuse et consciencieuse de toutes les possibilités envisageables. Elle doit également s'assurer que tous évoluent dans un climat sain et sécuritaire où un encadrement disciplinaire adéquat est bien établi.

De plus, la direction devrait soutenir la collaboration école-famille en faisant la promotion de l'importance de l'engagement des parents dans la réussite des élèves, notamment en développant un canal de communication efficace et transparent avec eux.

La personne choisie fera preuve de leadership, favorisera une gestion participative dans l'école et sera à l'affut des changements pédagogiques.

Elle saura mobiliser son équipe, épauler ses membres dans leur développement professionnel et veiller à ce que la collaboration de tous soit au cœur de la réussite éducative des élèves. Elle saura faire preuve de motivation et créer un climat sain afin de permettre à son équipe de s'améliorer et de s'impliquer à long terme au sein de l'établissement. La rétention des ressources sera au cœur de ses préoccupations et de ses décisions.

La direction d'établissement devra être sensible à tout ce qui a déjà été accompli afin de s'assurer d'une certaine continuité et de favoriser la stabilité, sans toutefois sombrer dans l'immobilisme.

À l'heure des communications électroniques et des médias sociaux, la personne choisie doit démontrer une ouverture face aux nouvelles technologies, au profit des élèves, des enseignants, des parents et du personnel de l'école.

L'Académie Sainte-Marie accueille un Centre de Formation en Entreprise et Récupération (CFER). La candidate ou le candidat, en plus de faire preuve d'une culture entrepreneuriale, valorisera l'inclusion, et saura faire rayonner les élèves en adaptation scolaire auprès de toute la communauté éducative de l'Académie.

En terminant, nous souhaitons qu'un mandat d'au moins 5 ans soit prévu pour cette personne afin de favoriser la stabilité et un meilleur suivi des dossiers. De plus, afin de préserver l'équilibre de l'équipe-école, il serait important d'éviter que plus d'un membre de l'équipe de gestion soient mandatés ailleurs lors d'une même année scolaire. En terminant, la direction d'établissement choisie devra pouvoir instaurer un climat de confiance et de respect mutuel avec son personnel, donnant ainsi le goût à tous de se dépasser. Ses actions se feront dans la transparence et sa gestion sera participative. Le but ultime est que tous y trouvent leur compte et que les élèves en sortent gagnants.

Veuillez agréer, Madame la directrice générale, nos plus sincères salutations.

Conseil d'établissement Académie Sainte-Marie